

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 10 Octobre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 10 Octobre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 4 Octobre 2022

Présents : BOUDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; CHAVANT Philippe ; MONDON Thierry ; SIMONNET Nicolas ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : Monsieur LABESSE Jean-Claude

Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27

Présents : 14

Votants : 15

Délibération n° 2022-151

Code nomenclature : 3.3 – Locations

Objet : Location bureaux Gouzon

Monsieur le Président indique que dans le cadre de la prise de compétence SPANC sur la Communauté de Communes Creuse Confluence, il était apparu utile de disposer d'une base sur le secteur. Dans un premier temps des locaux ont été loués à la mairie de Gouzon mais se sont révélés peu adaptés.

Dans le cadre de l'aménagement de locaux communautaires, le Communauté de Communes a proposé un bureau pour Evolis 23 avec accès aux locaux communs, permettant d'accueillir 2 agents. La location démarrerait au 15 Octobre 2022 pour un loyer de 150 € TTC/mois, charges comprises et une durée prévisionnelle de 3 ans, renouvelable tacitement.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la signature de la convention avec la Communauté de Communes Creuse Confluence pour la location dans les conditions indiquées.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 17 OCT. 2022

